

Préinscriptions saison 2024-2025

Bulletin Informatisé (XL sur PC)

Avant toute chose, si vous souhaitez vous inscrire à l'Association pensez à remplir le questionnaire de santé qui est OBLIGATOIRE. De même si vous voulez payer en chèques vacances pensez à vous munir de ce moyen de paiement dès maintenant.

1-Sur ce bulletin vous devez remplir toutes les zones ombrées en commençant par vos coordonnées, c'est utile, car même si vous êtes déjà adhérents(es), ceci nous permet de vérifier qu'aucune erreur ne s'est glissée dans nos fichiers.

2-Pour commencer à remplir votre bulletin indiquer OUI (O) dans la case correspondante.

L'adhésion est la même pour tous : 88€ quel que soit le nombre d'activités choisies.

3-Si vous souhaitez faire de la Marche Nordique/Randonnée ou du BungyPump, vous avez le choix d'acheter 10 ou 20 sorties en mettant (O) Oui dans la case correspondante.

Si vous optez pour 10 sorties le montant des 10 sorties est de 45€ et les 10 sorties suivantes seront également à 45€. Par contre si vous choisissez 20 sorties le montant des 20 sorties est de 80€ (40€ pour 10 sorties) et les 10 sorties suivantes seront à 38€.

Pour chaque marche vous paierez 1 « sortie » sauf pour la randonnée pour laquelle vous paierez 2 « sorties ». En effet, la durée est plus longue et cette discipline demande de faire des repérages plus nombreux.

Les sorties achetées la saison précédentes restent valables jusqu'à fin décembre 2024.

4-Pour vous inscrire en Stretching Postural, en Pilates, en Qi Gong, en Yoga, en Nordic Yoga ou effectuer 1 stage 1APA « MNBE » vous devez inscrire (O) Oui dans la case correspondant à votre choix.

Vous pouvez ainsi vous inscrire à 1, 2, 3 ou 4 cours.

Le stage APA « MNBE » se déroulera d'Octobre 2024 à Juin 2025 et comprendra pour cette saison 1séance/semaine de Nordic Yoga que nous trouvons particulièrement bien adapté à l'APA. La durée du stage est de 30 séances.

*Vous ne pouvez choisir le tarif Maison Rousseau que si vous êtes inscrit(e) à la Maison Rousseau avec laquelle nous avons un partenariat.

5-En vous inscrivant avant **6 septembre 2024** vous bénéficiez d'une réduction de 10€. La réduction sera faite automatiquement.

6-Le montant du virement à effectuer s'affiche automatiquement (IBAN FR76 1751 5006 0008 2759 6522 828)

7-N'oubliez pas de remplir les horaires que vous souhaitez pour les activités que vous avez choisies. Un simple « X » à mettre dans les cases correspondantes.

8-Lire et remplir les encarts correspondants au Certificat Médical, à l'attestation de paiement et au droit à l'image. **Le questionnaire de Santé est OBLIGATOIRE avec le Certificat médical si nécessaire.** Sans la fourniture de ces documents, vous ne pourrez pas bénéficier de l'Assurance EPGV. **Ces éléments sont à fournir lors de la reprise des cours.**

Bonnes vacances à tous et merci pour votre soutien.